

RAPPORT SUR LES DONNÉES SUR LE HANDICAP 2022

SOPHIE MITRA
JACLYN YAP



ÉDITRICES

CONCEPTION, ANALYSE ET ÉCRITURE

Sophie Mitra

Jaclyn Yap

LEADER DE L'ÉQUIPE

Sophie Mitra

CONTRIBUTRICES

Emily Lewis

Sarah Macy

Rachel Kulchar

Katherine Theiss

MISE EN PAGE ET SITE WEB

Douglas Mensah

ASSISTANCE DE RECHERCHE

Bishal Belbase

COMITÉ DE PILOTAGE

Ola Abualghaib

Betsy Beaumon

Aude Brus

Tsitsi Chataika

Jill Hanass-Hancock

Jody Heymann

Pamela Kakande

Erik Kinnhammar

Mitchell Loeb

Charlotte McClain-Nhlapo

Maria Martinho

Margaret Mbogoni

Daniel Mont

Nora Groce

Gerald Oriol Jr

Monica Pinilla-Roncancio

Diana Samarasan

Esteban Tromel

REMERCIEMENTS

Cette étude a été financée par le *Wellspring Philanthropic Fund*. Les analyses présentées dans ce rapport reflètent les opinions des éditrices du rapport et pas nécessairement celles de ses contributrices et du comité de pilotage. Nous remercions le comité de pilotage pour leurs commentaires sur des versions préliminaires.

CITATION SUGGÉRÉE

Mitra, S. et Yap, J. (2022). The Disability Data Report. Disability Data Initiative. Fordham Research Consortium on Disability: New York.

FORDHAM RESEARCH CONSORTIUM ON DISABILITY

Fordham University

Dealy E524, 441 East Fordham Road, Bronx, NY 10458, USA

rcd@fordham.edu | <http://www.ace.disabilitydata.fordham.edu>

The Disability Data Report © 2022 by Sophie Mitra is licensed under CC BY-NC-SA 4.0. To view a copy of this license, visit <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/>

Résumé

Assurer les droits des personnes en situation de handicap, tels que stipulés dans la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées ainsi que dans les Objectifs de développement durable des Nations Unies, nécessite des données de qualité, en temps opportun et pertinentes pour les politiques du handicap. Ce rapport examine en premier lieu les questions sur le handicap dans les recensements nationaux de la population et les enquêtes auprès des ménages de 2009 à 2021 afin d'évaluer s'ils permettent d'identifier les personnes handicapées. Seulement 23 % des bases de données analysées comportent des questions sur le handicap répondant aux normes internationales de comparabilité, c'est-à-dire recueillant de l'information sur les difficultés fonctionnelles (difficulté à voir, à entendre, à marcher, etc.).

Seulement 9 % des bases de données étudiées intègrent le questionnaire bref du Washington Group (Washington Group Short Set (WG-SS)), permettant des comparaisons internationales. L'inclusion du WG-SS dans de nombreuses bases de données MICS6 (Enquête par grappes à indicateurs multiples 6) a amélioré la disponibilité des données sur le handicap pour de nombreux pays.

Il reste encore beaucoup de travail pour que les enquêtes nationales et les recensements nationaux de la population comportent des questions sur les difficultés fonctionnelles. Les programmes internationaux de collecte de données, par exemple par les enquêtes téléphoniques à haute fréquence COVID-19 (HFPS) ou l'Enquête sur les Revenus et les Conditions de Vie (SILC), pourraient contribuer à améliorer la disponibilité des questions sur le handicap dans de nombreux pays et éclairer les politiques publiques.

De plus, ce rapport ventile 32 indicateurs selon la situation de handicap à l'aide des données MICS6 pour les femmes âgées de 18 à 49 ans dans 35 pays. Le handicap est mesuré à l'aide des questions sur les difficultés fonctionnelles du WG-SS.

Nous trouvons des inégalités associées aux difficultés fonctionnelles dans tous les domaines étudiés, en particulier dans le niveau de scolarité, l'accès aux technologies de l'information et de la communication, la santé sexuelle et reproductive, la pauvreté multidimensionnelle, la discrimination ainsi que dans le sentiment de sécurité et de bien-être. Bien que la plupart des pays étudiés aient ratifié la Convention relative aux droits des personnes handicapées, les résultats suggèrent que davantage de collecte de données, de recherches et de politiques publiques sont nécessaires pour remédier aux inégalités intersectionnelles et améliorer la situation des femmes handicapées dans le monde.

Pour certains indicateurs, il existe une association graduelle entre la sévérité de la difficulté fonctionnelle et celle du désavantage. En d'autres termes, les femmes ayant un peu de difficulté sont, en moyenne, moins bien loties que les femmes sans difficulté, mais mieux loties que les femmes qui signalent avoir beaucoup de difficulté voire une incapacité totale dans au moins un domaine.

Dans les pays étudiés, moins de 20 % des femmes ayant des problèmes de vue portent des lunettes, tandis que seulement 2 % des femmes ayant des difficultés à entendre portent un appareil auditif. Ce résultat met en lumière un manque de technologies d'assistance et de services connexes et requière donc une attention particulière de la part des pouvoirs publics.

Dans l'ensemble, les désavantages auxquels les femmes handicapées sont confrontées au sein de leur société soulignent la nécessité des politiques publiques, des données et des recherches qui soutiennent leurs droits et leur bien-être.